Bureau Gérard Expertises

bureau@gerard-expertises.be

0478 635 888

Obtenir la meilleure indemnistation en cas de sinistre ?

C'est possible !

01 Bureau Gérard Expertises

Dans 95 % des cas, l'assuré victime d'un sinistre n'est pas remboursé intégralement du préjudice subi... **et pourtant nous sommes là pour vous aider !**
Même si votre courtier fait de l'excellent travail, vous pouvez bénéficier d'un appui supplémentaire. En effet, dans les conditions générales de votre contrat d'assurances, il est très souvent stipulé que vous avez le droit de faire appel aux services d'un expert privé de votre choix pour vous assister, vous représenter et gérer le dossier en votre nom.

NOUS RÉPONDONS À TOUTES VOS QUESTIONS ET MAJORITAIREMENT, NOS HONORAIRES ET FRAIS SONT PRIS EN CHARGE PAR VOTRE COMPAGNIE D'ASSURANCE.»

Nous défendons pleinement vos droits et intérêts, face aux experts mandatés par les compagnies et, en partenariat avec votre courtier, nous nous assurons de votre juste indemnisation en cas de sinistre (vols, dégâts des eaux, tempêtes, incendies ...)

Nous vous aidons dans la gestion de votre sinistre, en totale collaboration avec les divers interlocuteurs

Bureau Gérard Expertises

02

- Nous organisons toutes les réunions d'expertises avec l'ensemble des intervenants dans le dossier (experts, inspecteurs de la compagnie d'assurance, courtier, ...) et nous défendons vos intérêts;

- Nous établissons un état de perte, un inventaire et une évaluation exhaustive des dommages,

- Nous négocions la gestion technique et administrative et établissons le calcul de la perte d'exploitation et/ou chômage immobilier.

- Nous assistons à l'établissement du procès verbal d'expertise amiable définitif et mettons **TOUT** en oeuvre pour que vous soyez indemnisés comme il se doit

Dans la plupart des cas, nos honoraires et frais sont pris en charge par votre compagnie d'assurance.

Bureau Gérard
Expertises

03

VICTIME D'UN SINISTRE ?
AYEZ LES BONS REFLEXES

- **Prenez des photos**

- **Ne jetez rien**

- **Téléphonez-nous**

0478 635 888
071 878 668

Bureau Gérard Expertises

04

QUELQUES PRECIEUX CONSEILS :

Quand vous êtes victime d'un sinistre, il est trop tard pour prendre ces quelques mesures, alors, dès maintenant :

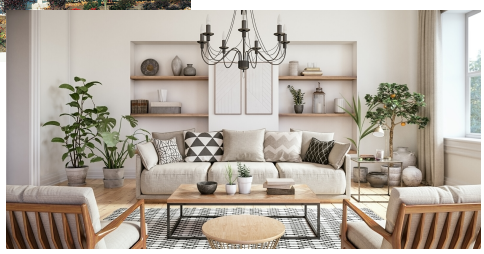

Prenez des photos de votre habitation (intérieur & extérieur) et **gardez-les en lieu sûr** ...

Prenez des photos de vos bijoux (en situations portées) car une photo du bijoux dans son écrin ne sert à rien en cas de vol...

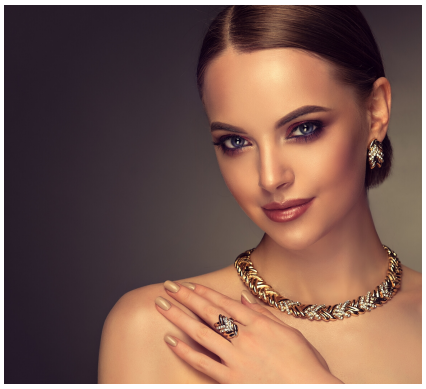

0478 635 888
071 878 668